

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2015 QCCTQ 1905

Finale

DATE DE LA DÉCISION : 20150724

NUMÉRO DE LA DEMANDE : 324376

PERSONNE DÉSIGNÉE : Christine Chambers

Personne(s) visée(s):

## TRANSPORT LOUMAR INC.

NIR: R-553811-2

Demandeur

## **DÉCISION**

- [1] La demande a pour objet l'autorisation de céder ou autrement aliéner un ou des véhicules lourds immatriculés au nom de TRANSPORT LOUMAR INC.
- [2] Le demandeur a donné l'identité de l'acquéreur de ces véhicules conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec<sup>1</sup>.
- [3] La cession ne vise pas à contrer l'application d'une mesure administrative imposée par la Commission ou à se soustraire à l'application de la Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds<sup>2</sup>.

PAR CES MOTIFS, la Commission des transports du Québec :

**ACCUEILLE** la demande;

**AUTORISE** la cession du ou des véhicules lourds identifiés ci-après

:

MARQUE: DELOU ANNÉE : 1999

NUMÉRO DE SÉRIE: 2D9JF48D5X1004235

MARQUE: 1998 ANNÉE : 1998

NUMÉRO DE SÉRIE : 2M5141467W1051231

À L'ACQUÉREUR SUIVANT : 9302-9254 QUÉBEC INC.

**Christine Chambers** 

Personne désignée

<sup>1</sup> L.R.Q. c. T-12, R. 13.01. <sup>2</sup> L.R.Q. c. P-30.3.